

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 janvier 2021 à 19 heures

COMPTE RENDU

ETAIENT PRÉSENTS : M. NOLOT Philippe – M. DURAND Christophe – Mme MEGY Marie-Claude - M. RHOST Lionel – Mme DAGONNEAU Céline – M. THOULET Alain - Mme MORLET Béatrice – Mme LAGUIGNER Carole – M. GOFFIN Christophe – Mme FONTAINE Valérie – Mme GAUJOUR Frédérique - M. LATRASSE David – Mme COUSIN Hélène – Mme VIODÉ Françoise – M. ARNAUD Cyrille

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE :

ETAIENT ABSENTS :

1 - Attribution du marché de travaux pour l'extension et le réaménagement du Centre d'Incendie et de Secours

Suite à la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 13 janvier 2021, l'attribution du marché se décompose en 6 lots comme suit :

LOT 1 : VRD – Gros œuvre – Carrelage

Société retenue : **POUSSEAUX BATIMENT**

Offre de base 68 689,28 € HT + variante PS 3 (traitement du sol devant l'entrée) : 1183,77 € HT

LOT 2 : Charpente – Couverture - Bardage

Société retenue : **ARTISANS PLUS à NEVERS**

Offre de base avec variante exigée : 31 416,08 € HT + Variante PSE 1 (façade standard et bandeau au droit des portes sectionnelles UDAP : 3700 € HT

LOT 3 : Plâtrerie - Peinture

Société retenue : **RIET à CLAMECY**

Offre de base : 20 108,06 € HT

LOT 4 : Plomberie - Ventilation

Société retenue : **HOUSSIN à CORBIGNY**

Offre de base : 23 634,19 € HT

LOT 5 : Electricité

Société retenue : **TECHNIC ELEC à NEVERS**

Offre de base : 23 000 € HT

LOT 6 : Menuiserie

Société retenue : **MVF à ST HONORÉ LES BAINS**

Offre de base : 20 952,10 € HT

Soit un total de 192 683,50 € HT – 231 220,20 € TTC

👉 **Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer le marché public relatif aux travaux pour l'extension et le réaménagement du centre d'incendie et de secours.**

2 - Notification contribution communale du SDIS pour 2021

La contribution de la commune au titre de l'année 2021 prend en considération les nouvelles modalités de calcul ainsi que l'évolution globale des contributions communales votée par le conseil d'administration. La contribution pour 2021 s'élève à **22 193,62 €**.

👉 **Le conseil municipal approuve le versement de cette contribution pour 2021 pour un montant de 22 193,62 €.**

3 - Participation aux frais de scolarité pour l'école Saint-Léonard

L'école Saint Léonard à Corbigny sollicite la commune pour une participation financière aux dépenses de fonctionnement matériel 2020-2021. 3 enfants domiciliés sur TANNAY y sont scolarisés.

↳ Le conseil municipal décide de verser une participation financière partielle de 350 € puisque la commune dispose d'une école élémentaire.

4 - Personnel : indemnités horaires pour travaux supplémentaires

↳ Conformément à l'article 2 du décret n°91-875 susvisé, le conseil municipal décide de déterminer les conditions d'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires effectués par le personnel à la demande de la collectivité. Elles seront donc indemnisées selon les conditions fixées par le décret n°2002-60 et des dérogations au contingent mensuel pourront être accordées à titre exceptionnel pour certaines fonctions.

5- Questions diverses

Devis pour remplacement matériel informatique à la Mairie

En raison de la vétusté du matériel informatique à la Mairie, un devis a été demandé à la société FF2i solutions.

↳ Le conseil municipal décide de souscrire un contrat de location pour un montant de 452 € HT par mois.

Réfection de la salle des fêtes

↳ Le conseil municipal prend connaissance des propositions envisagées pour la réfection de la salle des fêtes. Une étude thermique sera réalisée prochainement.

Le Maire,
Philippe NOLOT

